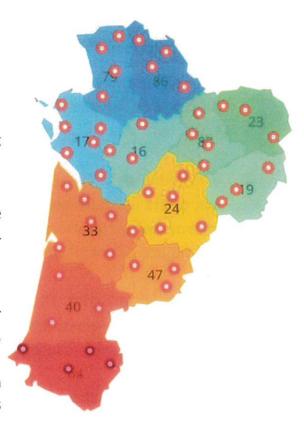
3. RESEAUX DE PRO.

- Constitution d'un réseau régional et de réseaux départementaux pour le portage du dispositif
- Constitution de réseaux infra-départementaux, sur le territoire de chaque Mission Locale de Nouvelle-Aquitaine
- → 1 regroupement annuel des réseaux infradépartementaux de professionnel-le-s de l'éducation, du social, médico-social, de santé pour :
 - assurer des diagnostics de terrain sur l'accès à la santé sexuelle des jeunes au plus près des territoires
 - identifier les relais et ressources locales
 - évaluer les besoins des professionnel-le-s (en échange de pratique, formations, etc.)



4. FORMATIONS

- 1 formation de trois jours par an et par département à destination des professionnel-le-s de l'éducation, du social, médico-social intervenant auprès des jeunes (informations et démarches contraception, IVG, IST, sexualités, violences, genre égalité / techniques d'écoute, représentations...)
- 1 sensibilisation par an et par département à destination des professionnel-le-s de santé sur l'accès aux droits sexuels des jeunes



Planning Familial Nouvelle-Aquitaine:

⑤ 06.11.76.07.30

☐ cbost.pf.nouvelleaquitaine@gmail.com

Planning Familial de Dordogne :



« Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité »

Pour les jeunes de 15-30 ans de Nouvelle-Aquitaine











Améliorer la santé sexuelle et l'accès aux droits sexuels et reproductifs des jeunes sur tous les territoires de la Région Nouvelle-Aquitaine et promouvoir l'égalité filles-garçons, citoyennes-citoyens par une approche genrée des droits sexuels, condition nécessaire à l'égalité femme-homme.

Créer un dispositif d'information et de responsabilisation favorisant le libre-choix, l'autonomie, l'épanouissement et l'égalité dans la vie sexuelle et qui contribue à développer une prévention active avec des **relais formés**, **identifiés et informés** au plus près d'eux.

Mettre en place un site web interactif d'information sur les droits sexuels à destination des jeunes de Nouvelle-Aquitaine de 15 à 30 ans

Promouvoir le dispositif auprès des jeunes et organiser 5 à 10 séances/an de d'éducation à la sexualité et à l'égalité par département

Construire des réseaux (régional, départementaux et infra-départementaux) de professionnel-le-s de l'éducation, du social, médico-social et de santé pour promouvoir l'accès à la santé sexuelle des jeunes

Offrir des sensibilisations des intervenant-e-s de santé et des formations de professionnel-le-s du social et de l'éducation et de jeunes relais sur les questions relatives à la santé sexuelle, la contraception et l'égalité

LA DEMARCHE

Favoriser le rapprochement, la concertation et la coordination des acteurs de l'éducation, de la prévention, du social, du médico-social et des professionnels de santé afin que les jeunes puissent trouver des interlocuteurs en capacité de répondre à leurs questionnements.

(Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique, Mars 2016)

LE CONTEXTE

La confidentialité et la gratuité pour l'accès à la contraception des mineures sont effectives depuis le 1er juillet 2016 chez un médecin ou une sage-femme pour les mineures de 15 à 18 ans : consultation, examens biologiques, certains contraceptifs, et viennent s'ajouter à un cadre légal existant. Celui-ci est nécessaire mais pas suffisant pour permettre à tous les jeunes filles et garçons de construire une réponse autonome et un choix éclairé sur les questions de sexualité, de maîtrise de la fécondité. Informer, former, mobiliser et structurer des réseaux sur toutes les questions de sexualité, d'égalité et de gestion de la fécondité pour permettre un choix plus large et éclairé de contraceptifs, offrir une proposition de dépistage IST adaptée et genrée, sont les missions de ce dispositif pour une lutte active pour l'égalité, contre les discriminations sur tous les territoires.

1. SITE WEB

- Un site web interactif, conçu pour une utilisation première via smartphone (mobile first), en accord avec la Stratégie nationale en santé sexuelle 2017-2013;
- Un site qui permette aux jeunes de mieux connaître les nouvelles mesures d'accès aux droits (gratuité pour les 15-17, protégés par le secret, etc.), d'avoir accès à des informations concernant les questions de santé sexuelle, de sexualités, d'égalité (rubriques Contraception, Grossesse, IST, Sexualités, Violences, Egalité);
- Un site qui propose une cartographie interactive pour localiser au plus près des territoires les professionnel-le-s de santé et structure de santé intervenant en santé sexuelle et en capacité de répondre de façon adaptée aux jeunes;
- Un espace de « chat » où les jeunes pourront poser leurs questions et obtenir une réponse en direct ou en différé, en complément du N° Vert national « Sexualités – Contraception – IVG »
- Une stratégie de community management pour une présence du dispositif sur les réseaux sociaux

www.tonplanatoi.fr

En ligne le 02 février 2018

2. ACTIONS DE PREVENTION

- 5 à 10 actions de prévention, de sensibilisation et/ou d'éducation à la vie affective et sexuelle, animées par les associations départementales du Planning Familial, à destination des 15-30 ans dans chaque département de la Nouvelle-Aquitaine
- Dans les établissements scolaires (lycées, CFA, MFR, pôles universitaires, écoles de la 2^{nde} chance...), parascolaires, les Missions locales, les centres sociaux, les festivals et autres regroupements de jeunes, etc.